

Il y a donc six personnes handicapées qui sont logées dans les trois appartements encore qu'une dizaine d'autres sont, et doivent être suivies intensément par le service qui leur a cherché des logements à l'extérieur. Ces dernières personnes sont donc en instance de réaliser une expérience décisive d'autonomie en milieu ouvert. Elles représentent la population-test qui devra apporter la preuve que certains, jugés trop vite "incapables" peuvent s'adapter relativement bien pour peu qu'ils bénéficient :

1. du contact avec une personne de référence
2. d'un lieu de rencontre avec d'autres (en l'occurrence le bureau et la salle de séjour du SAEMO).

Pour ce qui est de l'encadrement, une petite équipe de base assure le bon fonctionnement du S.A.E.M.O. Le responsable Monsieur Jean-Luc BECKER est appuyé par le soutien de Monsieur N. EWEN sur le plan des admissions, réflexions éducatives, analyse institutionnelle. Ces derniers sont aussi les créateurs du projet du SAEMO en 1980.

En juin 1985, étant donné l'ampleur du travail et la forte disponibilité qu'il faut sans cesse déployer, une monitrice en la personne de Mlle Michèle DESCHENAUX, a été embauchée pour une plus grande efficacité du Service.